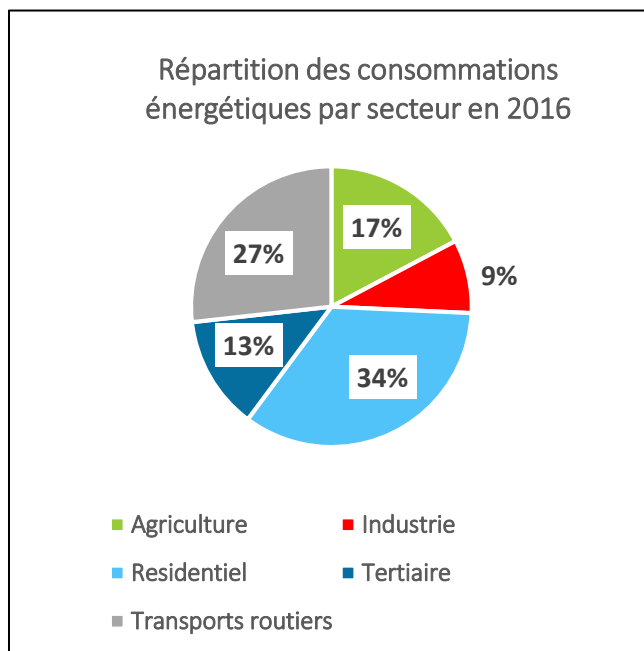


## Diagnostic plan climat synthétique

### La consommation énergétique

En 2016, le territoire a consommé 430 GWh, soit environ 20 MWh/habitant. Malgré des fluctuations, on observe une baisse de la consommation énergétique de 3% entre 2008 et 2016.

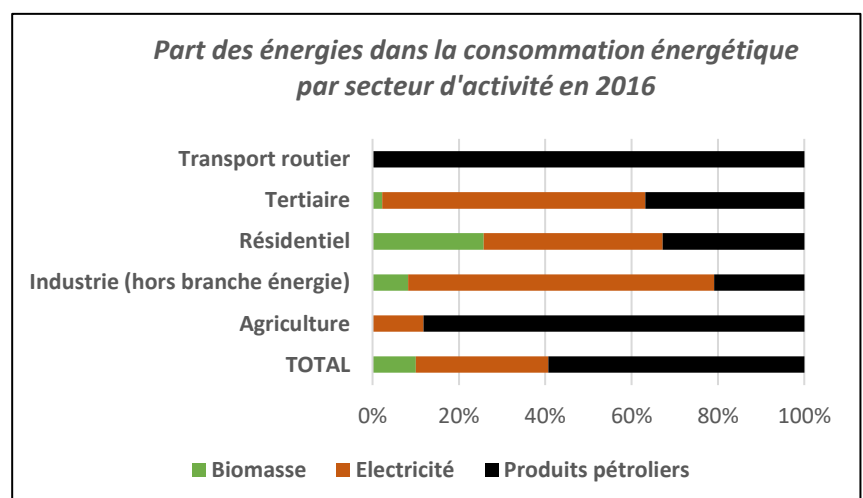


Le secteur des bâtiments (résidentiel + tertiaire) représente 47% de la consommation énergétique du territoire.

Le secteur des transports routiers représente 27% de la consommation énergétique.

Source : BASEMIS© - Air Pays de la Loire

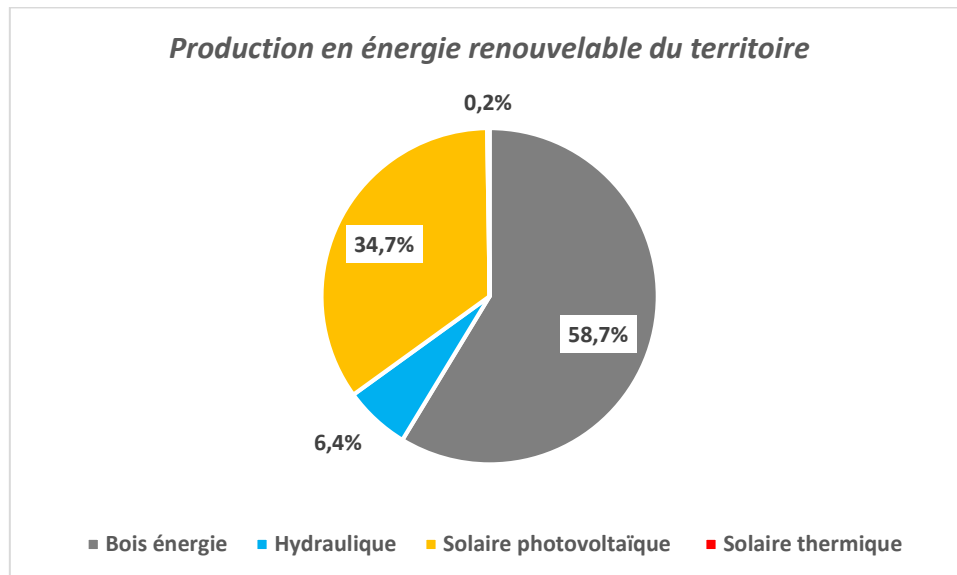
Le territoire est fortement dépendant aux énergies fossiles. Les produits pétroliers constituent le premier poste énergétique ( 58% de la consommation).



Source : BASEMIS© - Air Pays de la Loire

## La production d'énergie renouvelable

En 2017, le territoire a produit environ 7 GWh. Cette production couvre 2% des besoins énergétiques du territoire.



Source : BASEMIS© - Air Pays de la Loire

### Facture énergétique



La facture énergétique nette du territoire est estimée à 34 M€ en 2015, soit 1805 €/an/hab.

La production d'énergie locale actuelle permet de diminuer cette facture de 4M€.

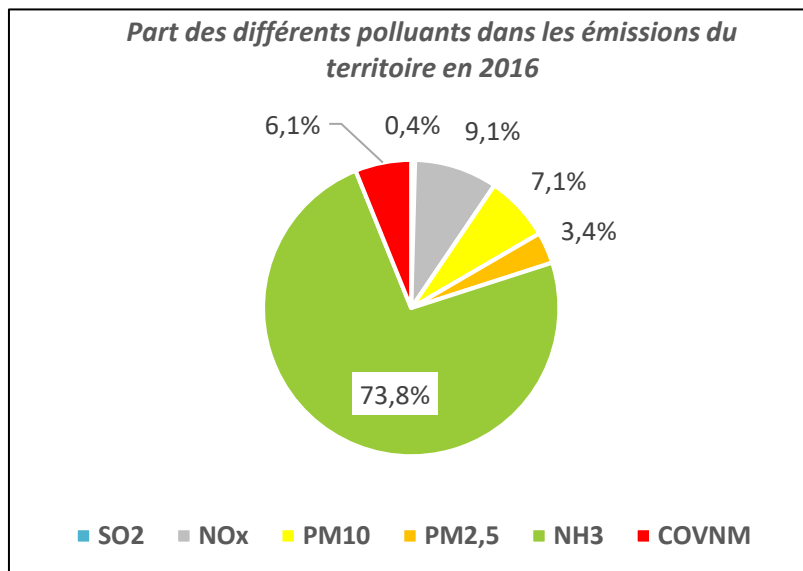
### Enjeux

- Diminuer les consommations énergétiques, notamment dans le secteur du bâtiment
- Réduire la dépendance aux énergies fossiles
- Développer la production d'énergie renouvelable

## La qualité de l'air

En 2016, le territoire a émis 2878 tonnes de polluants atmosphériques.

L'ammoniac (NH<sub>3</sub>) est le principal polluant émis sur le territoire. Il provient majoritairement des activités agricoles. 70% des émissions de dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) sont imputables au secteur résidentiel (utilisation de combustibles fossiles pour le chauffage).



Source : BASEMIS© - Air Pays de la Loire

### Origine des polluants atmosphériques

**SO<sub>2</sub>** (dioxyde de soufre) : Combustion énergies fossiles

**NO<sub>x</sub>** (oxyde d'azote) : Procédés industriels fonctionnant à haute température (fabrication verre, métaux, etc.), transports (combustion), etc.

**PM<sub>10</sub> et 2,5** (particules fines) : Travaux agricoles (épandages, machines, etc.), procédés industriels, transports (combustion)

**NH<sub>3</sub>** (ammoniac) : Déjections animales, engrais azotés

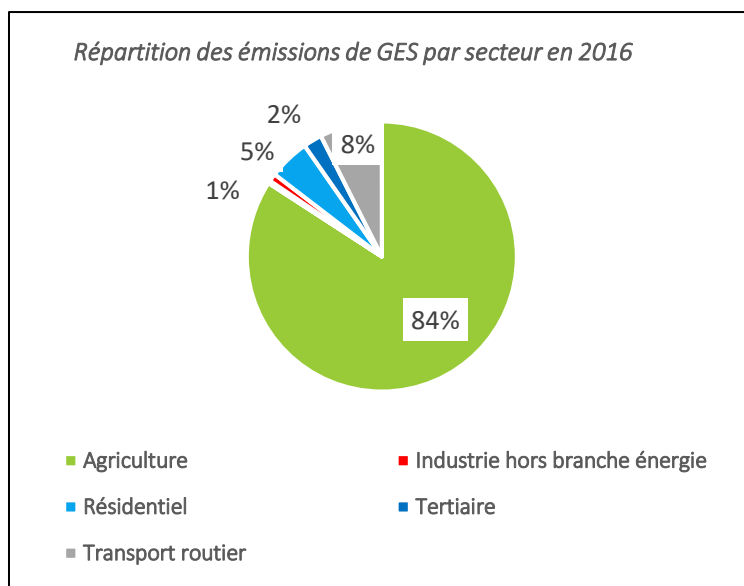
**COVNM** (composés organiques volatiles non méthaniques) : Transports et activités industrielles (combustion, process)

### Enjeux

- Faire évoluer les pratiques agricoles
- Réduire la dépendance aux énergies fossiles
- Développer des alternatives à la voiture individuelle

## Les émissions de Gaz à effet de serre (GES)

En 2016, 399 327 teqCO<sub>2</sub> ont été émis sur le territoire, soit environ 19 teqCO<sub>2</sub>/habitant/an. Malgré une forte hausse des émissions de 2012 à 2015, entre 2008 et 2016 les émissions de GES sont en baisse de 2%.

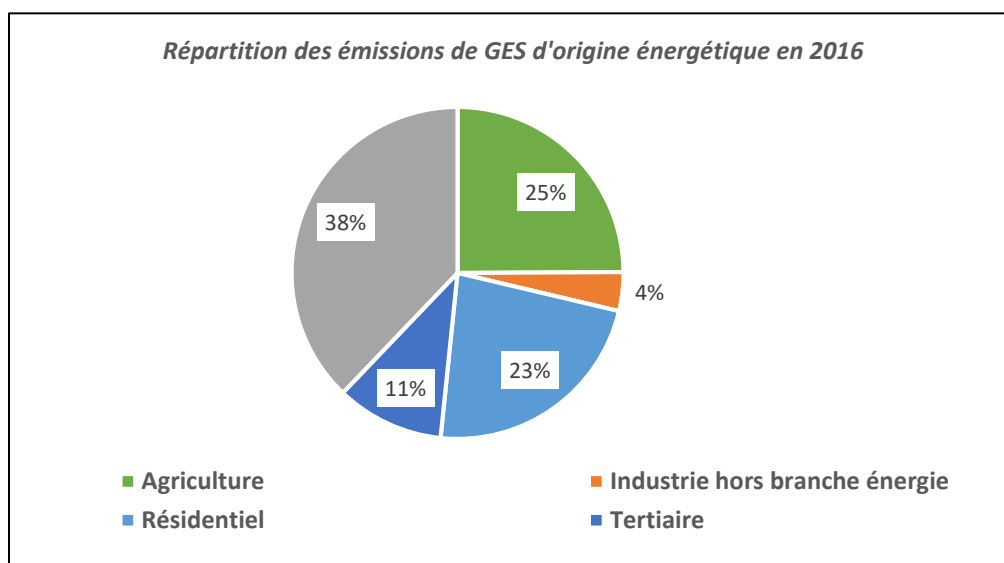


Les émissions de GES du territoire sont essentiellement d'origine non énergétique, donc non liées aux consommations d'énergie.

Elles sont presque exclusivement imputables aux activités agricoles (84% des émissions).

Source : BASEMIS© - Air Pays de la Loire

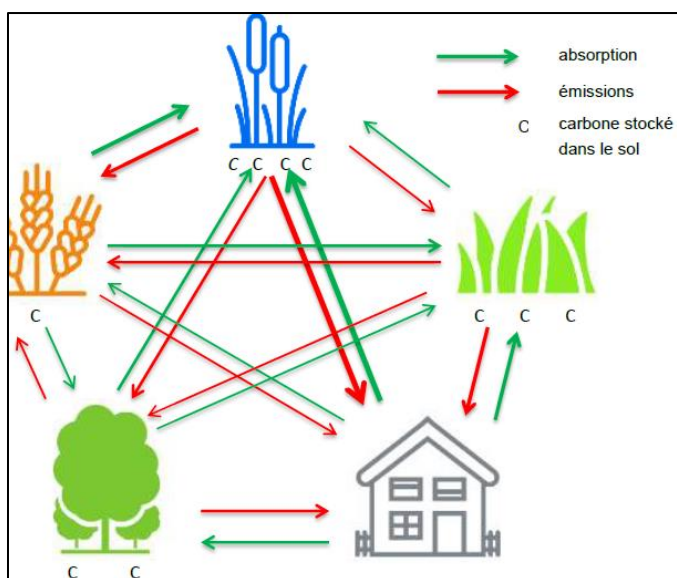
Les émissions d'origine énergétique sont principalement issues des transports routiers (38%) et des bâtiments (résidentiel + tertiaire, 34%).



Source : BASEMIS© - Air Pays de la Loire

## La captation du Co2

Le sol agit un puits de carbone : il stocke le carbone et permet donc d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre.



Source : BASEMIS© - Air Pays de la Loire

Les changements d'utilisation des sols affectent les stocks de carbone contenus dans les sols.

En fonction de l'utilisation initiale du sol, le résultat peut être un gain ou une perte de carbone pour le territoire.

Les zones humides stockent le plus de carbone, suivies par les prairies, les forêts et les sols cultivés.

En 2014, les sols du territoire ont absorbé 23 kteqCO<sub>2</sub>, soit environ 6% des émissions de GES du territoire.

### Enjeux

- Faire évoluer les pratiques agricoles
- Réduire la dépendance aux énergies fossiles, émettrices de GES
- Conserver et développer les puits de carbone

## Vulnérabilité du territoire au changement climatique

### Changement climatique attendu

- ✚ Hausse des températures moyennes
- ✚ Accentuation des épisodes de canicule et de sécheresse estivale
- ✚ Diminution du nombre de jours de gel et augmentation du nombre de journées chaudes
- ✚ Peu d'évolution des précipitations annuelles

### Quelques conséquences :



Diminution de la disponibilité de la ressource en eau en été , altération de la qualité sanitaire



Risques naturels plus fréquents et plus violents



Perte de la typicité paysagère



Baisse des rendements agricoles